



Signataire : Christo Ivanov

Date de dépôt : 16 janvier 2026

Question écrite urgente

Mobilité : pourquoi l'IMAD privilégie-t-elle le thermique plutôt que l'électrique ?

L'électromobilité représente une solution clé pour répondre aux défis environnementaux et énergétiques actuels. Elle permet de réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre et la pollution atmosphérique, contribuant ainsi à améliorer la qualité de l'air et à lutter contre le changement climatique. Nous pouvons lire sur le site de l'Etat : « Dans le cadre de sa stratégie pour la protection de l'air, compte tenu de l'impact actuel du trafic sur la pollution atmosphérique, le Canton de Genève s'est fixé un objectif ambitieux : faire en sorte que 10% des véhicules immatriculés à Genève à l'horizon 2030 soient à propulsion électrique. » A titre d'exemple, le plan électromobilité des TPG vise une flotte 100% électrique d'ici à 2030, aligné sur le plan climat cantonal, via l'acquisition de nouveaux bus électriques.

A la différence des TPG, l'IMAD, à qui l'Etat octroie également une indemnité annuelle d'exploitation, a passé un appel d'offres pour l'acquisition de 130 véhicules. Nous apprenons que l'IMAD a non seulement opté, en contradiction avec les objectifs du plan climat cantonal, pour des véhicules thermiques mais aussi que le marché a été octroyé à un garage situé dans le canton de Vaud.

Mes questions sont les suivantes :

- 1) Pourquoi l'IMAD a-t-elle fait l'acquisition de 130 véhicules thermiques, plutôt que de véhicules électriques ou hybrides permettant de réduire les émissions de CO₂ ?***

2) Pourquoi le contrat a-t-il été passé auprès d'un garage vaudois plutôt que genevois ?

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat de ses réponses.